

français pour montrer en quoi ces technologies suppriment les obstacles de la distance, de l'accès aux services de santé et du coût. La télémédecine est l'un des principaux domaines en croissance dans le domaine des innovations technologiques en matière de santé au Canada et dans l'hémisphère.

En 1999, Santé Canada a lancé un programme sur Internet, le Réseau d'information sur la santé mondiale, un système international d'avertissement unique servant au dépistage précoce et à l'examen critique des risques sanitaires et d'autres problèmes de santé publique. À l'heure actuelle, le Réseau couvre 30 maladies contagieuses. Il comportera bientôt un moteur de recherche intelligent et sera élargi à d'autres domaines comme la salubrité des aliments et la qualité de l'eau, la santé environnementale et les répercussions des catastrophes naturelles sur la santé des populations. Le Laboratoire de lutte contre la maladie de Santé Canada et l'Organisation mondiale de la santé collaborent à ce projet pilote.

## **LES FEMMES**

L'égalité entre les sexes occupe une place importante dans le processus du Sommet des Amériques. Pour renforcer le rôle des femmes dans les sphères politiques, sociales et économiques, les gouvernements se sont engagés à entreprendre un certain nombre d'actions au Sommet de 1998 à Santiago.

---

**Renforcer ou établir, lorsqu'ils n'existent pas, des mécanismes nationaux et des organes gouvernementaux, ainsi que les réseaux régionaux et sous-régionaux correspondants, chargés de promouvoir l'égalité juridique et l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, et fournir en temps opportun les ressources financières suffisantes pour permettre à ces entités de promouvoir, de coordonner et d'exécuter les engagements pris par les États à la Conférence mondiale des droits de l'homme, à la Conférence internationale sur la population et le développement, au Sommet mondial pour le développement social, au Sommet des Amériques, à la quatrième Conférence sur les femmes et au récent Consensus de Santiago de la VII<sup>e</sup> Conférence régionale de suivi de Beijing.**

Le Canada est résolu à faire avancer l'égalité entre les sexes et les droits humains des femmes dans ses activités internationales. Son action dans ce domaine se fonde sur la conviction que l'égalité juridique est un aspect essentiel des progrès des droits de la personne et du développement démocratique, et qu'un développement durable et équitable ne pourra se faire que si les femmes peuvent y contribuer à part égale en tant que partenaires, décideuses et bénéficiaires.

Le Canada soutient le travail des organisations internationales qui conçoivent et mettent en oeuvre des politiques et des programmes reliés à l'égalité des sexes et qui cherchent à intégrer ce concept dans leur travail. Citons, par exemple, l'adoption par le Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) des conclusions qui ont été convenues sur l'intégration d'une approche intégrée entre les femmes et les hommes ainsi que d'autres initiatives du même ordre prises au sein du Commonwealth, de l'Organisation des États américains, de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, de l'Organisation de coopération et de développement économiques et du Forum de coopération économique Asie-Pacifique.